

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	22 (1934)
Heft:	438
Artikel:	La XIe Conférence des présidentes de sections suffragistes
Autor:	L.-H.P.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-261695

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La XII^e Conférence des Présidentes de Sections suffragistes

C'est sous la présidence de Mme Kammacher (Montreux) qu'elle tint ses assises, le 21 octobre, à Berne, par un dimanche ensoleillé; l'air était doux, les forêts rousses et dorées comme des renettes: aussi aurait-on souhaité siéger à l'orée d'un bois dans les prés tièdes... La séance fut gagné en charme ce que le travail aurait perdu!

Dix-neuf sections et trois groupes sont représentées par trente-deux personnes.

Mme Stähli (Thoune) présenta d'abord un travail fortement documenté sur *Les Ecrits Politiques actuels*. Il en ressort que le bouillonnement des idées est considérable en ce moment, toutes les tendances se manifestent, qu'en sortira-t-il? Il serait dangereux d'en préjuger, ce peut être du bien comme du mal, mais ce sera une refonte de nos institutions, en tous cas. Dans tout ce qu'elle a lu, Mme Stähli n'a jamais rencontré, à propos de la femme, une pensée qui admet l'idée d'en faire une citoyenne; une seule allusion à la place qu'il faudrait lui laisser dans la vie politique, lors d'une révision de la Constitution, a été faite par M. Georges Rigassi de la *Gazette de Lausanne*. Cela n'est pas très réjouissant pour nous, il faut bien en convenir, toutefois cela ne suffira pas à abattre notre courage et notre volonté. Mais, nous devons nous intéresser davantage aux écrits politiques, malgré ce qu'ils peuvent avoir de rébarbatif pour nos esprits, parce qu'ils contribuent à nous donner des lumières sur toutes les questions en jeu actuellement. Bien connaître les problèmes de l'heure, c'est nous assurer une supériorité lorsqu'il faudra défendre nos intérêts.

Mme Grüter (Berne) encourage les Sections à faire l'éducation politique de leurs membres au cours de l'hiver, et cet encouragement est répété peu après par notre présidente centrale, Mme Leuch, qui parle de la révision possible de la Constitution. A ce propos, elle engage vivement les sections à s'occuper de cette question capitale, mais sans faire de propagande dans un sens quelconque: savons-nous si, finalement, nous aurions quelque chose à gagner au cas où la révision serait faite sous les auspices de ceux qui la demandent aujourd'hui? Il faut être renseigné, savoir comment intervenir, comment sauvegarder non seulement les droits politiques, mais la liberté individuelle de la femme et sa liberté de travail. Car la révision de la Constitution embrasse une foule de questions dont le droit de vote est la plus essentielle pour nous, mais dont d'autres méritent notre attention également.

Mme Leuch rappelle encore les éditions de brochures qui s'écoulent difficilement, et regrette de constater que, lors de chaque Assemblée générale, on réclame l'impression de tel ou tel travail et qu'on ne l'achète pas ensuite. Les Sections sont instamment priées de faire en sorte que ce stock diminue au cours de l'hiver, et les présidentes sont chargées, de faire le nécessaire.

Vient ensuite l'annonce du congrès d'Istanbul, et Mme Gourd fait miroiter devant nos yeux éblouis toutes les merveilles qui attendent les congressistes. Ce Congrès aura lieu entre le 18 et 25 avril 1935. Les sections sont priées de faire ce qu'elles pourront afin d'aider financièrement les organisatrices qui se trouvent en face de frais énormes.

d'Amy Molisson et de son mari, et sur ce sombre oiseau, l'aviatrice sans trêve fait des vols d'escales. Elle prépare ses cartes, calcule ses distances, évalue les efforts qu'elle devra demander à son moteur et se demander à elle-même.

Comme il y a loin de cette grande aviatrice à la toute jeune fille placée par ses parents dans une banque, avec une tâche ingrate et sédentaire de sténodactylo! Il lui a fallu d'abord économiser pour pouvoir apprendre à piloter, puis imploser le prêt d'un avion pour pouvoir enfin partir, réaliser le bel exploit qui lui donnerait en même temps que la gloire les moyens d'accomplir de nouvelles prouesses.

Tout cela elle l'a fait, et maintenant, non contente de ses premiers succès, elle travaille encore.

— C'est de plus en plus difficile, dit-elle. Oui, mais c'est aussi de plus en plus beau.

Que lisons-nous ?

XV^e liste de livres pour celles de nos lectrices qui aiment lire, mais ne savent pas quels livres choisir.

JACQUES DE LACRETELLE: *Les Hauts Ponts I. Sambre II. Les fiançailles*.

A paraître, à la suite: III. *Années d'espérance*. IV. *Avec d'Arembert*. V. *La Hattière*. ANNA SORÈZE: *Mademoiselle Tayrac. Une vie d'institution* d'après son journal intime. 15 f. fr. Ed. E. Debré, Paris.

ANDRÉ MAUROIS: *L'instinct du bonheur*. 15 fr. fr. Grasset, éd., Paris.

Genève demande encore, par l'intermédiaire de Mme Gourd, que ces séances de présidentes soient décentralisées, et se tiennent aussi à Lausanne, Zurich, Bienne, etc., cela surtout afin de permettre aux membres d'autres sections que celle de Berne d'assister à ces assemblées. On discute vivement cette proposition, qui est repoussée, et l'on remet aux organisatrices de la Conférence le soin de décider si elle restera ouverte à tous les membres, ou redéviendra, ce qu'elle était au début, une réunion réservée aux présidentes seulement, et éventuellement aux Comités des sections.

L'après-midi eurent lieu deux conférences, l'une par un des secrétaires de l'Union syndicale suisse, Max Weber (Berne), l'autre par M. Masnata (Lausanne) de l'Office suisse d'expansion commerciale, qui parla en faveur de l'organisation corporative. M. Weber se prononça contre cette organisation, en faveur du syndicalisme professionnel. La discussion qui suivit fut nourrie, mais on en retira l'impression que, ni dans l'un ni dans l'autre de ces « états » la femme n'avait sa place... Il faut donc qu'elle envisage de se l'y tailler, là comme ailleurs. Il était plus de 17 h. lorsque la séance fut levée.

L.-H. P.

Les Expositions

DU 22 OCTOBRE AU 18 NOVEMBRE, Mme Colette Grosselin expose à l'Athénaïe une série d'œuvres dont la majeure partie sont des paysages. Facture large, de la vigueur dans ces toiles, de l'air, de la couleur.

La Promenade de Carouge, avec ses reflets verts dans l'eau bleue, et ses arbres aux troncs diversément éclairés; l'Elong aux rives mordorées par l'hiver, et les habitations aux toits rouges sur ses bords, nous ont plus tout particulièrement. Puis, c'est la Maison de Provence, aux jolis tons fins, et encore le Château de Villeneuve, où murs, ciel, terrains, végétation, ont des douceurs nuancées comme l'on n'en trouve que dans le Midi.

PENNELLO.



**Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin**

Comité Central.

Le Comité Central s'est réuni le 20 octobre dernier à Berne, cette séance étant organisée de façon à permettre à tous les membres du C.C. de participer à la Conférence des Présidentes du lendemain, et de faire ainsi la connaissance des suffragistes des différentes parties de la Suisse.

A côté d'affaires administratives intérieures (bulletin de presse, nouvelles des Sections, listes de conférenciers cours de vacances, etc.), deux importantes catégories de questions figuraient à l'ordre du jour de cette séance: la révision de la Constitution fédérale et le vote des femmes, et les affaires internationales, et notamment le Congrès d'Istanbul. Les préparatifs de celui-ci, la situation financière de l'Alliance Internationale, l'aide que peut lui apporter l'Association suisse, les instructions et les propositions en vue du Congrès qui commencent déjà à arriver de Lon-

CLAUDE FERVAL: *J.-J. Rousseau et les femmes* (Prix d'Académie). 15 fr. franc, chez Favard, Paris.

Collection « Bonnes Lectures ».

LOUIS BERTRAND: *Promenades à travers la France* (96 pages), 3.95 fr. fr.

COMTE CARTON DE WIART: *Albert Ier le roi chevalier*. (96 pages), 3.95 fr. fr.

Collection du « Bonheur pratique »:

JEANNE DUJARRIE-DUMAINE: *Ce qu'une femme du XX^e siècle doit savoir* (192 pages), relié 10 fr. fr.

EUGÈNE FIGUIÈRE: *Le livre des enfants que je n'ai pas eus*. (288 pages), relié, 12 fr. fr.

Collection « Orient », chez Allinger, Paris et Neuchâtel. 15 fr. fr, le volume.

CHENG TCHENG: *Vers l'unité. I. Ma mère; II. Ma mère et moi*.

DHAN GOPAL MUKERJI: *Brahmane et paria*.

JEAN MARQUES-RIVIÈRE: *A l'ombre des monastères thibétains*.

JAMES MORIER: *Hadj Baba d'Ispahan*.

ETSER INAGAKI SUGIMOTO: *Etsu fille de Samourai*.

LA FURETUÈSE.

POUR VOS YEUX

organes délicats entre tous, exiger toujours des lunettes de bonne qualité!

Lunetterie moderne de 1^{er} choix, chez

Mme E. REYMOND Optique Médicale

6, RUE DE L'HOPITAL, 1^{er} étage NEUCHATEL

tres, tout ceci a donné lieu à un échange de vues nourri. La délégation suisse à ce Congrès, cependant, ne sera constituée que plus tard, quand on saura quelles sont les suffragistes de notre pays qui comptent faire cet intéressant voyage. Le C. C. a, d'autre part, désigné Mme Jausset, actuellement attachée à l'Office fédéral du Travail, à Berne, pour représenter la Suisse dans la Commission permanente de l'égalité des conditions du travail de l'Alliance Internationale.

Quant à la révision totale de la Constitution fédérale, il ressort de toutes les consultations que la votation fédérale décidant par oui ou non du principe de cette révision n'aura pas lieu avant le printemps prochain. Si la révision est acceptée, ce qui n'est point prouvé, un nouveau Parlement devra être élu qui fonctionnera comme Constituante; mais comme, d'autre part, les élections régulières du Conseil National doivent avoir lieu en automne 1935, il semble plus que probable qu'à une seule consultation populaire. Ce ne sera donc en tout cas pas avant une année que la revendication du suffrage féminin pourra se faire valoir devant les constitutifs. Ce qui ne signifie pas du tout que les suffragistes doivent rester inactives durant tout ce temps: au contraire, comme il l'est dit plus loin, le C. C. recommande châudemment à toutes les Sections une étude, non seulement de la Constitution actuelle, mais encore des modifications que les femmes, en tant que femmes voudraient y voir introduire, tout ceci représentant une excellente éducation, qui ne sera pas perdue, même si la révision est repoussée. D'autre part, le C. C. a estimé utile de constituer une Commission d'étude des modifications à introduire dans la Constitution en commun avec d'autres grandes Associations féminines suisses, et a chargé sa présidente de démarches dans ce sens.

E. GO.

Nouvelles des Sections.

LAUSANNE. — Le groupe de Lausanne de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin, que préside Mme A. Quinché, avocate, a repris son activité.

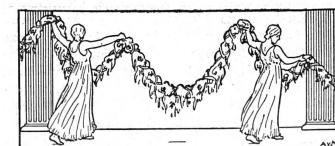
Après la vivante causerie faite le 2 novembre, au Lyceum, par Mme J. Vuillomenet

(La Chaux-de-Fonds), sur *T. Combe, sa vie et son œuvre*, les séances mensuelles (premier vendredi du mois) se poursuivront; celle de décembre sera probablement consacrée à la révision de la Constitution fédérale; celle de janvier à un sujet littéraire, celle de février au droit au travail de la femme, et celle de mars à l'éducation sexuelle.

Le groupe a l'intention d'organiser, comme les années précédentes, un cours de droit pratique en janvier-février; il prévoit deux séances consacrées aux placements d'argent, à la gérance de fortune, et deux séances à la situation des enfants illégitimes (recherches en paternité). Un appui a été apporté à la cause suffragiste par le recent referendum communal lancé par les partis bourgeois contre la décision de la majorité socialiste du Conseil communal d'augmenter les impôts, sans présenter un programme d'économies; bien des hommes ont été frappés par le fait que les femmes, contribuables, ne pouvaient pas signer ce referendum; beaucoup de femmes ont été indignées de cette injustice. Les faits ont leur éléquence. Ce qui n'empêche pas les journaux, rédigés par des hommes, d'écrire pompeusement: « Il est légitime de consulter les contribuables »; « le peuple souverain se prononcera ». Jusqu'à quand prendront-ils la partie pour le tout?

S. B.

BIENNE. — On nous écrit de cette ville que la soirée cinématographique organisée en commun par les deux Sections suffragistes, pour faire passer le film suffragiste *Le Banc des Mineurs*, a bien réussi. Une centaine de personnes étaient présentes, malheureusement surtout les convaincues, déjà membres de l'une ou l'autre des Sections; mais il faut relever comme un fait spécialement intéressant que celles-là même ont été fortement impressionnées par le film et encouragées à persévérer dans la lutte suffragiste. Le *Banc des Mineurs* avait été précédé sur l'écran par un film de paysages très apprécié.



LAURENTINE.

A travers les Sociétés

Union des Femmes de Lavaux.

L'Union des Femmes de Lavaux, que préside Mme Fr. Fonjallaz (Epesses), reprend son activité. Ses séances et conférences du premier mardi de chaque mois, à la salle du Tribunal, à Cully, sont publiques et gratuites. Elle fera donner en outre un cours supérieur de cuisine en quinzaine après-midi, un cours littéraire en trois leçons par Mme Doleysse (Lausanne), un cours de décoration florale par M. Kernen.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 3 novembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel en l'honneur du 25^e anniversaire d'entrée en fonctions de Mme Marie Sibillin comme assistante de police. — 16 h. 30: Causeries par Mme Fatou-Naville et Mme Sibillin.

Id.: Musée Rath, 14 h.: Section genevoise de la Société des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, vernissage d'exposition.

NEUCHATEL: Restaurant neuchâtelois, Faubourg du Lac, 14 h. 15: Assemblée des délégués de l'Association cantonale neuchâteloise pour le Suffrage féminin. — 1. Séance administrative. — 2. Femmes et Démocratie. Discussion. — 3. Le vote communal. Comment l'obtenir? — Les femmes dans les jurys des tribunaux. Exposé de M. Béguin; discussion. — Thé.

Lundi 5 novembre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (Thé suffragiste); l'œuvre des femmes à la dernières Assemblée de la S.d.N., par Mme Marie Ginsberg, bibliothécaire à la S.d.N., membre du Comité de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. Projections lumineuses.

Mardi 7 novembre:

GENÈVE: Association féminine d'éducation nationale, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville, 17 h. 30: *Noire Constitution fédérale*, cours d'instruction civique par M. Alfred Borel, avocat.

Vendredi 9 novembre:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, r. E-Dumont, 20 h. 30: *Ce que doit savoir une femme en matière d'argent*. Cours donné par Mme Anna Martin (Berne), secrétaire générale du Fonds de la Saffa. Deuxième leçon: *Placement et gestion de fonds*. (Cartes à l'entrée: 1 fr.)

Id.: Association genevoise des Femmes universitaires, Athénée, 20 h. 30: *L'art de la miniature dans les manuscrits irlandais du haut Moyen-Age*, par Mme G. Michel, lic. ès lettres, chargé de missions au Musée du Louvre.

Lundi 12 novembre:

GENÈVE: Soprintest-Club, Lyceum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités.

Mardi 13 novembre:

GENÈVE: Association féminine d'éducation nationale, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville, 17 h. 30: *Notre Constitution fédérale*, cours d'instruction civique par M. Alfred Borel, avocat.

Jeudi 15 novembre:

LAUSANNE: Crèmerie du Grand-Chêne (1^{er} étage), de 10 à 18 h.: Exposition-vente de l'Union féminine des Carrières libérales et professionnelles.

Vendredi 16 novembre:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: *Ce que doit savoir une femme en matière d'argent*. 3^{me} leçon du cours donné par Mme A. Martin (Berne): *Dettes et crédit*. (Cartes à l'entrée: 1 fr.)

Samedi 17 novembre:

LAUSANNE: Crèmerie du Grand-Chêne (1^{er} étage), de 10 à 18 h.: Exposition-vente de l'Union féminine des Carrières libérales et professionnelles.

Vendredi 16 novembre:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: *Ce que doit savoir une femme en matière d'argent*. 3^{me} leçon du cours donné par Mme A. Martin (Berne): *Dettes et crédit*. (Cartes à l'entrée: 1 fr.)

Une brochure éditée à l'occasion du Jubilé de l'Association

Articles de Mme et Mme GOURD, DEBRIT-VOGEL, LEUCH et VISCHER-ALIOTH

Tableaux et résumés

Indispensable à toute propagande

Prix : Fr. 1.25

Sad, à Mme LEUCH, 22, Avenue des Mousquines LAUSANNE

Dessin - Peinture - Portraits

Mme CH. RITTER

4, Ch. de Contamines. Tél. 44.816

Leçons pour débutants et élèves avancés. Copies et restauration de tableaux anciens.

9453 X

Un bon argument auquel

l'homme ne résiste pas :

Une excellente longeole

(cuire 3 heures)

des

Laiteries Réunies

8172 X

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE